

A la Chambre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La clôture est prononcée. Le Président donne lecture des deux ordres du jour déposés : 1° Par M. Georges Bonnet, invitant le Gouvernement à rétablir à la charge de l'Etat les dépenses mises à la charge des collectivités locales et à faire voter des réformes en faveur des finances locales ; 2° Par MM. Paul Simon et Tinguy du Pouet, demandant de rétablir à la charge de l'Etat les dépenses de l'Etat pour l'entretien de la Chambre sur leur situation ; leurs salaires sont, dit-il, insuffisants.

La séance est suspendue pour être reprise à 18 h. 45.

M. Tardieu pose la question de confiance

M. Bonnet donne des explications sur son ordre du jour et M. André Tardieu lui répond qu'il remercie sincèrement M. Georges Bonnet de venir indiquer quel serait son choix de l'ordre du jour s'il était au Gouvernement, mais il pense que c'est le rôle du Gouvernement de demander sa confiance dans une discussion comme celle-ci et que ce serait à l'opposition constructive d'abandonner sa position et de voter l'ordre du jour de confiance parce que l'approbation comme la désapprobation continuée crée la monotonie (rires).

M. CAMILLE CHAUTEMPS. — Que la majorité commence à rompre cette monotonie.

M. ANDRÉ TARDIEU. — Je préfère que ce soit l'opposition. J'accepte d'ordre du jour de M. Tinguy du Pouet et je pose la question de confiance (vifs appl. à droite, au centre et sur divers bancs).

316 voix contre 268

M. MARQUET, député socialiste, déclare que ses amis lui se rallient à l'ordre du jour de M. Bonnet.

Le président met aux voix la priorité demandée pour l'ordre du jour Bonnet contre lequel le Gouvernement pose la question de confiance. Le scrutin donne 316 voix contre 268 et l'ordre du jour de M. Tinguy du Pouet est adopté sans opposition.

Le décret de clôture est lu

Le garde des Sceaux demande la discussion immédiate de la réforme judiciaire.

M. FEVRIER réclame le débat à propos du conflit qui s'est élevé entre le gouvernement et la corporation des postiers.

M. FERNAND BOUSSON : Ce n'est pas la question.

M. FEVRIER : Nous savons, et c'est peut-être une question de minutes, que le gouvernement a l'intention de lire le décret de clôture. M. Février continuait à parler en faveur des postiers, le président de la Chambre le rappelle à la question.

M. FEVRIER : Nous déposons une demande de révision de 50 signatures tendant à séparer ce décret.

M. FERNAND BOUSSON : Le projet est adopté. Le décret de clôture est lu.

M. ANDRÉ TARDIEU monte à la tribune et lit le décret de clôture de la session (vifs applaudissements à droite et gauche, bruit à gauche).

MM. Herriot, Blum et Delcourt protestent

Les ministres et la plupart des députés quittent la séance tout terminée, mais M. HERRIOT demande la parole. Il veut parler en faveur de M. Marty.

M. HERRIOT monte ensuite à la tribune, il veut parler de l'outilage national et des crédits militaires. Les députés de droite et du centre protestent.

M. HERRIOT : J'avais annoncé ce matin que nous voterions le projet. C'est comme cela que l'on fait droit à notre désir d'unité (Applaudissements extrême-gauche, bruit droite et centre).

M. HERRIOT : Les travaux du Parlement sont nécessaires au pays, c'est contraire au régime parlementaire.

M. Léon BLUM demande la parole.

M. FERNAND BOUSSON : Chaque député a le droit d'expliquer pourquoi il vote pour ou contre le projet-verbal.

M. Léon BLUM : Je me joins à mon ami Herriot (Rires à droite, applaudissements extrême-gauche).

M. Léon BLUM : Je voterai contre le projet-verbal parce que le travail parlementaire est à la conférence des présidents et à l'engagement que le président du Conseil avait pris vis-à-vis de nous hier (Applaudissements extrême-gauche, bruit à droite).

M. Léon BLUM : Les projets proposés par le président du Conseil à Dijon et aux armées de Lutèce comme nécessaires ne sont pas votés. (Bruit à droite et centre). C'est vote laute.

M. DELCOURT : Nous protestons contre la clôture de la session. L'engagement avait été pris ce matin dans le cabinet du ministre du Travail que divers projets intéressant les grands mutilés du travail, les veuves et les ascendants seraient venus devant la Chambre au cours de la journée et en tous cas avant la séparation du Parlement. Il y a quelques instants cette promesse a été rappelée au président du Conseil. Il s'est cependant refusé à la discussion que nous lui demandons.

Puis, s'adressant à la majorité, M. Delcourt déclare : Vous partez en vacances, Messieurs, vous irez explorer le cabinet du ministre du Travail, vous irez lui exposer les raisons pour lesquelles vous le refusez les légitimes réparations qu'il attendent. M. Delcourt est vivement applaudi sur tous les bancs de gauche.

Le procès-verbal de la séance est voté par 310 voix contre 273

Le procès-verbal de la séance est mis aux voix et adopté par 310 voix contre 273. (Applaudissements droite et centre, bruit à gauche).

La séance est levée à 20 h. 35. Les députés quittent la salle sans autre incident.

Pour les sinistrés de Courcelles-Lens, Auchy-les-Mines et Petite-Rosselle

Adopté au début de la séance, le Chambre avait adopté un projet de loi, modifié par le Sénat, tendant à ouvrir un crédit au ministère des Travaux publics pour allouer des secours aux familles des sinistrés de Courcelles-Lens, Auchy-les-Mines (Pas-de-Calais) et Petite-Rosselle (Basses-Alpes).

LA SÉANCE DU SENAT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Au cours de la séance d'hier, le Sénat a adopté un projet de loi, notamment celui relatif aux victimes d'accidents dans l'agriculture. Sur le rapport de M. MAHIEU, sénateur du Nord, l'assemblée a adopté un projet de loi relatif à la mobilisation industrielle et au prêt de matériel au contingent de croix de la Légion d'honneur et aux militaires pour les invalides de guerre, en raison des services rendus pendant la guerre.

Le loyer d'habitation et la patente

M. Charles DUMONT dépose et lit un rapport sur le projet de loi relatif aux contributions directes de 1931. Il fait l'historique de la question de l'inclusion du loyer d'habitation dans les bases d'établissement du principal de la patente. Il indique que la dernière loi de finances ayant supprimé cette inclusion, l'Etat est le projet de loi de finances de 1931, l'application de cette disposition. La Commission des Finances du Sénat a passé de voter cet amendement (Très bien).

Le projet de loi est adopté par 272 voix contre 17, sur 289 votants.

Sur le rapport de M. P. RABIER, le Sénat adopte le projet de loi relatif aux travaux de port de Boulogne-sur-Mer et à l'établissement de subventions et secours de l'Office des Mutilés des ascendants des soldats morts pour la France et le projet de loi relatif à l'attribution de droits de mutation au profit des propriétaires de terrain pour les habitations à bon marché, etc.

Avances aux caisses primaires d'Assurances sociales

Le projet de loi relatif à l'organisation judiciaire est adopté avec quelques modifications et est renvoyé à la Chambre.

M. Ch. DUMONT dépose et lit un rapport portant de 20 à 70 millions le montant des avances aux caisses primaires d'assurances sociales. Il explique qu'à l'heure actuelle sept millions de assurés sont inscrits aux Assurances sociales sur un total de 10 millions d'assurés possibles. Le rapporteur souligne que le nombre considérable de inscriptions (on ne comptait que sur 3 ou 4 millions) extérieurement à la loi est devenu nécessaire d'augmenter les avances.

Retraite du Combattant

Le général STUHL dépose et lit, au nom de la Commission des Finances, un rapport sur le projet de loi relatif à la retraite du combattant.

M. Ch. DUMONT dit que le projet prévoit le recrutement de personnel temporaire et régional libérés, qui est payé et travaillé.

M. CHAMPETIER DE RIBES, ministre des Pensions. — Le Sénat peut être assuré que d'accord avec les observations qui viennent d'être faites, nous emploierons au travail nouveau les fonctionnaires libérés des régions libérées et de l'occupation rhénane.

Le projet de loi est ensuite adopté au scrutin public à l'unanimité.

M. René FÉRET, garde des Sceaux, donne lecture du décret de clôture de la session. Le procès-verbal de la présente séance est adopté.

M. Paul DOUMER déclare la session close.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 12 juillet 1930

Soleil : Lever à 4 h. 01 ; coucher à 19 h. 51.

Aujourd'hui : St-Frédéric. Demain : St-Eugène.

Observations faites le 11 juillet à Lille. — Observations faites le 11 juillet à Lille. — Observations faites le 11 juillet à Lille. — Observations faites le 11 juillet à Lille.

Baromètre : 758 mm. 9 ; baisse depuis le matin 2 à 3 mm.

Thermomètre : max : 16,8 ; min : 14 ; min : 14 heures ce matin ; max : 19,5 atteint à 14 heures.

Humidité : 70 ; Hauteur d'eau tombée depuis le matin à 9 heures : 2 mill. 9 ; à 18 heures : 4 mill. 2 ; Direction du vent : Ouest ; Force du vent : 1 à 2 ; Direction des nuages : Nord-Ouest ; Etat du ciel : nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui : assez beau, nuageux, ondées.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Météo situation calme, nuages ouverts, pluie et orage ; vent de Nord-Ouest à 7 m. Météo température.

On annonce la mort survenue à Dieppe (Seine-Maritime) d'un jeune homme, M. Jean (Dôme) de 18 ans, ancien élève de l'école Polytechnique, ancien sous-officier de réserve, capitaine d'artillerie pendant la grande guerre. M. Irène Lemay avait brillamment servi son pays et mérité plusieurs citations nationales et étrangères qui lui avaient valu la croix de la Légion d'honneur.

Il était le fils aîné de M. Paul Lemay, administrateur de l'usine de Dieppe, et de Mme Irène Lemay, née de la Roche, décédée en 1918, à l'âge de deux enfants à cet âge nous adressons nos condoléances à M. et Mme Paul Lemay et à Mme Félix Lefrancq, l'expression de nos condoléances fraternelles.

Les funérailles auront lieu à Amberg-Clément le lundi 14 juillet, à onze heures.

VOUS ÊTES SPORTIVE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le Tour de France cycliste

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Malgré que la course s'annonce moins sévère que la précédente, dans le clan des "AS" on est quand même anxieux sur son issue. Que vous interpelliez l'un ou l'autre, les réponses sont évasives, on sent que l'esprit est ailleurs.

Le clan français est, pourtant, plus animé, la possession du maillot jaune, les victoires remportées depuis Paris ne sont pas étrangères à cette atmosphère joyeuse. Chez nos tricolores on vit avec l'espoir que le triomphe sera leur, mais, indubitablement, et par nature, et ce moral n'est pas pour nous faire penser que ces prétentions ne sont pas légitimes.

Un village belge on est un peu moins en confiance. Demuyssé, Mertens, Laibuy, qui-tant-que-nous n'ont pas leur volonté de prendre leur revanche. L'éclat des yeux reflète leur tenacité et il est quasi-certain que nous aurons sous peu l'occasion de citer les belges à notre tour.

Nous passerons outre aux Espagnols dont la tenue laisse plutôt à désirer, et aux Allemands très affectés par les abandons de Buse et de Cies. Il faudrait peu de chose pour que les germains laissent tout en plan et suivent de près leurs camarades. Ce serait dommage, car depuis le début de l'épreuve, ils furent étonnamment réguliers.

Ces listes de départs aux divers hôtels abritant les champions, ne nous ont pas permis, malgré notre insistance, de pénétrer le mystère entourant l'attitude Bindu.

A l'heure où nous nous écrivons la question se pose de savoir si il faut continuer de poursuivre la route autour de la métropole. A notre avis Bindu continuera encore quelques étapes pour confirmer sa supériorité, et qui sait si, aux abords de la terre natale il ne passera de boyaux jurant le Tourmalet. En vérité, nul ne peut être affirmatif, quant à présent, sur ce qu'il adviendra à ce sujet, Bindu, seul, le sait.

Ce n'est pas sans peine que nous avons dû vous informer des abandons de Verschaele et de Perrain. Jusqu'à la dernière minute nous avions cru pouvoir les comprendre dans notre programme et dans sur leur compte des nouvelles réjouissantes.

Hélas ! les oiseaux fidèles ne rentrent pas au nid vélocipédiquement parlant, mais en voiture, comme nous l'avons annoncé.

Les courses sont multiples, prouesses la pénurie de boyaux furent la cause de la démotivation de nos représentants.

En ce qui concerne Barthélemy, après notre vive satisfaction de le voir encore en course, nous avons déchanté, car une rumeur est venue nous annoncer que le Tourmalet se serait fait trer dans le Tourmalet. Comme un beau diable il s'en défend et au moment où nos nouvelles partent vers le Nord, les journaux nous ont encore pris de décision et son sujet.

Peut-être verra-t-il partir Goubert ? Peut-être l'accompagnera-t-il ? En tout cas l'habitournel est certain d'être de la seconde bataille de la course.

Le Tour de France est un événement qui suppose que le Nord aura au moins la satisfaction d'applaudir le courage méritoire d'un de ses enfants le 26 juillet courant.

Jean DESMARET.

Aujourd'hui : 10e étape : Luchon-Perpignan (322 km.)

Horaires probables

Luchon (départ) : 5 h.

Luchon-Gros (85 km.) : 5 h. 40

Tarazon-sur-Ariège (120 km.) : 6 h. 30

Aries-Thermes (68 km.) : 11 h. 45

Bourg-Madame (122 km.) : 14 h. 15

Prades (179 km.) : 16 h. 30

Perpignan (322 km.) : 17 h. 45

Les relations. — De signaux : Sanguanet, Saint-Germans, Tarazon, Ax-les-Thermes, Bourg-Madame, Prades, Luchon, Luchon-sur-Ariège et Bourg-Madame.

Cougbert, sur bicyclette « Croix-Rouge » se classe dans Hendaye-Pau 5e étape et premier des Nordistes dans la plus dure étape : Pau-Luchon

C'est dimanche 13 juillet que se disputera, sur un parcours de 90 km., cette épreuve mise sur pied par les cycles Croix-Rouge, à Frénes-sur-Escout. Superbement dotée, cette course est appelée à obtenir un gros succès. Engagements : cycles Croix-Rouge, 30 ; Grande Roue, Frénes-sur-Escout.

Le Grand Prix de la Ville d'Haumont

Le Vélodrome Haumontois (société de cyclisme sur route), fera disputer le lundi 14 juillet, deux grandes épreuves internationales, patronnées par la municipalité.

La première sera course sur 100 kilomètres et dotée de 100 francs, elle aura lieu sur le vélodrome de la commune de Haumont, sera nommée Grand Prix de la Ville d'Haumont.

La seconde (90 km.), réservée aux débutants, sera ouverte aux amateurs et aura lieu sur le vélodrome de la commune de Haumont, sera nommée Grand Prix de la Ville d'Haumont.

Départ des débutants à 13 h. 30. Grand Prix, arrivée à 14 h. 15. Départ des professionnels à 14 h. 30, arrivée à 17 h. 45. Grand Prix, arrivée à 17 h. 45.

Les relations. — De signaux : Sanguanet, Saint-Germans, Tarazon, Ax-les-Thermes, Bourg-Madame, Prades, Luchon, Luchon-sur-Ariège et Bourg-Madame.

Le Grand Prix de la Ville d'Haumont

Le Vélodrome Haumontois (société de cyclisme sur route), fera disputer le lundi 14 juillet, deux grandes épreuves internationales, patronnées par la municipalité.

La première sera course sur 100 kilomètres et dotée de 100 francs, elle aura lieu sur le vélodrome de la commune de Haumont, sera nommée Grand Prix de la Ville d'Haumont.

La seconde (90 km.), réservée aux débutants, sera ouverte aux amateurs et aura lieu sur le vélodrome de la commune de Haumont, sera nommée Grand Prix de la Ville d'Haumont.

Départ des débutants à 13 h. 30. Grand Prix, arrivée à 14 h. 15. Départ des professionnels à 14 h. 30, arrivée à 17 h. 45. Grand Prix, arrivée à 17 h. 45.

Les relations. — De signaux : Sanguanet, Saint-Germans, Tarazon, Ax-les-Thermes, Bourg-Madame, Prades, Luchon, Luchon-sur-Ariège et Bourg-Madame.

Le Grand Prix de la Ville d'Haumont

Le Vélodrome Haumontois (société de cyclisme sur route), fera disputer le lundi 14 juillet, deux grandes épreuves internationales, patronnées par la municipalité.

La première sera course sur 100 kilomètres et dotée de 100 francs, elle aura lieu sur le vélodrome de la commune de Haumont, sera nommée Grand Prix de la Ville d'Haumont.

La seconde (90 km.), réservée aux débutants, sera ouverte aux amateurs et aura lieu sur le vélodrome de la commune de Haumont, sera nommée Grand Prix de la Ville d'Haumont.

Départ des débutants à 13 h. 30. Grand Prix, arrivée à 14 h. 15. Départ des professionnels à 14 h. 30, arrivée à 17 h. 45. Grand Prix, arrivée à 17 h. 45.

Les relations. — De signaux : Sanguanet, Saint-Germans, Tarazon, Ax-les-Thermes, Bourg-Madame, Prades, Luchon, Luchon-sur-Ariège et Bourg-Madame.

Le Grand Prix de la Ville d'Haumont

Le Vélodrome Haumontois (société de cyclisme sur route), fera disputer le lundi 14 juillet, deux grandes épreuves internationales, patronnées par la municipalité.

La première sera course sur 100 kilomètres et dotée de 100 francs, elle aura lieu sur le vélodrome de la commune de Haumont, sera nommée Grand Prix de la Ville d'Haumont.

La seconde (90 km.), réservée aux débutants, sera ouverte aux amateurs et aura lieu sur le vélodrome de la commune de Haumont, sera nommée Grand Prix de la Ville d'Haumont.

Départ des débutants à 13 h. 30. Grand Prix, arrivée à 14 h. 15. Départ des professionnels à 14 h. 30, arrivée à 17 h. 45. Grand Prix, arrivée à 17 h. 45.

Les relations. — De signaux : Sanguanet, Saint-Germans, Tarazon, Ax-les-Thermes, Bourg-Madame, Prades, Luchon, Luchon-sur-Ariège et Bourg-Madame.

Le Grand Prix de la Ville d'Haumont

Le Vélodrome Haumontois (société de cyclisme sur route), fera disputer le lundi 14 juillet, deux grandes épreuves internationales, patronnées par la municipalité.

La première sera course sur 100 kilomètres et dotée de 100 francs, elle aura lieu sur le vélodrome de la commune de Haumont, sera nommée Grand Prix de la Ville d'Haumont.

La seconde (90 km.), réservée aux débutants, sera ouverte aux amateurs et aura lieu sur le vélodrome de la commune de Haumont, sera nommée Grand Prix de la Ville d'Haumont.

Départ des débutants à 13 h. 30. Grand Prix, arrivée à 14 h. 15. Départ des professionnels à 14 h. 30, arrivée à 17 h. 45. Grand Prix, arrivée à 17 h. 45.

Les relations. — De signaux : Sanguanet, Saint-Germans, Tarazon, Ax-les-Thermes, Bourg-Madame, Prades, Luchon, Luchon-sur-Ariège et Bourg-Madame.

Le Grand Prix de la Ville d'Haumont

Le Vélodrome Haumontois (société de cyclisme sur route), fera disputer le lundi 14 juillet, deux grandes épreuves internationales, patronnées par la municipalité.

La première sera course sur 100 kilomètres et dotée de 100 francs, elle aura lieu sur le vélodrome de la commune de Haumont, sera nommée Grand Prix de la Ville d'Haumont.

La seconde (90 km.), réservée aux débutants, sera ouverte aux amateurs et aura lieu sur le vélodrome de la commune de Haumont, sera nommée Grand Prix de la Ville d'Haumont.

Départ des débutants à 13 h. 30. Grand Prix, arrivée à 14 h. 15. Départ des professionnels à 14 h. 30, arrivée à 17 h. 45. Grand Prix, arrivée à 17 h. 45.

Les relations. — De signaux : Sanguanet, Saint-Germans, Tarazon, Ax-les-Thermes, Bourg-Madame, Prades, Luchon, Luchon-sur-Ariège et Bourg-Madame.

Le Grand Prix de la Ville d'Haumont

Le Vélodrome Haumontois (société de cyclisme sur route), fera disputer le lundi 14 juillet, deux grandes épreuves internationales, patronnées par la municipalité.

La première sera course sur 100 kilomètres et dotée de 100 francs, elle aura lieu sur le vélodrome de la commune de Haumont, sera nommée Grand Prix de la Ville d'Haumont.

CYCLISME

En vente aujourd'hui

Les Sports du Nord

contenant cette semaine :

les photos de la réunion d'athlétisme organisée par l'I. C. A. M., à Lille; des arbitres dont l'assemblée générale a eu lieu dimanche dernier à Lille; des athlètes de l'Arras Olympique; du gala de boxe de Bruay-en-Artois; du coureur cycliste Henri Deudon; du cycliste Guignard; du Grand Prix de Cycles Croix-Rouge, à Orléans; de M. Charles Bras, vice-président du Club des Sports Bouillonnais; du gymnaste Emile Sétan, etc., etc.

les informations sur le championnat du Nord cycliste des 100 kilomètres; sur la fête de gymnastique du Comité régional des sociétés d'E. P. et de P. M. de France et des Colonies; sur les réunions hippiques de la Capelle et du Touquet; sur le circuit automobile de Bruay-en-Artois; sur le championnat du Nord des courses sur prairie; sur le calendrier des championnats du Nord de football-association pour la saison 1930-31; sur toutes les épreuves cyclistes qui se disputent cette semaine dans la région; sur le challenge de basket-ball de l'E. P.; sur les championnats du Nord de water polo, etc., etc.

les comptes rendus de toutes les manifestations qui se sont déroulées dans les régions au cours de la semaine écoulée.

les articles de P. Marc sur l'athlétisme; de Pierre Sauvet sur le football-association; de Fred Laporte sur le rugby; de M. Dequoy sur la lutte, etc.

les échos des diverses régions; les lettres dans les différents départements; le dessin de Pardon, etc., etc.

Les Sports du Nord

Le grand organe d'informations régionales, 32 pages, trois couleurs, ne coûte que :

25 CENTIMES

2. Course Internationale, 40 km. Prix : 300, 500, 100, 150, 100, 50, 75, 50 fr.

3. Course pour élite, 50 km. Prix : 50, 40, 30, 20, 10 fr.

4. Course pour élite à l'italienne par équipe ce sera de 100 francs de prix et 100 fr.

Cette réunion est organisée par le Sporting Club de Montigny, sous le patronage de l'U.V.F.

Le Circuit de Tournoing

Cette épreuve se disputera le 14 juillet. Le remis des dossards aura lieu à partir de 15 h., café Flandricourt, angle des rues Buffet et de la Croix-Blanche. Les concurrents devront se présenter au groupe place de la Liberté (chaîne Houllain), où le départ sera donné à 16 heures.

Engagement préalable. — Après la gare des Francs, les concurrents prendront le bus de Doucken de la Blanche-Porte Ursulines, etc., etc.

Après le départ, les concurrents passeront rue d'Anvers où se fera l'arrivée, face au siège du Vélo Club Tournoingois.

Cette épreuve est réservée aux concurrents de 15 à 30 ans. Engagements 4 fr., reçus au siège de Vélo Club Tournoingois.

UNE GRANDE COURSE A LYLLE-LES-MINES

La municipalité de Lylle-les-Mines a mis sur pied pour le mardi 15 juillet, une grande course de 100 kilomètres de prix, sur un parcours de 17 km. Le départ aura lieu à 10 heures, au Café Arthur. L'arrivée sera jugée rue François.

Après la gare des Francs, les concurrents prendront le bus de Doucken de la Blanche-Porte Ursulines, etc., etc.

Après le départ, les concurrents passeront rue d'Anvers où se fera l'arrivée, face au siège du Vélo Club Tournoingois.

Cette épreuve est réservée aux concurrents de 15 à 30 ans. Engagements 4 fr., reçus au siège de Vélo Club Tournoingois.

ATHLETISME

L'INTERCLUBS DE L'UNION SPORTIVE LIEVINOISE

L'U.S. Lievinoise organise le 3 août, un interclub international sur son terrain du Parc de Bécamier, la Coupe-Challenge Raymond Serre et le Challenge Gros. De beaux prix seront remis aux athlètes classés.

Les épreuves suivantes comptent pour les championnats de France : 100 m., 400 m., 1.500 m., 5.000 m., 10.000 m., 20.000 m., 50.000 m., 100.000 m., 1.500 m., 5.000 m., 10.000 m., 20.000 m., 50.000 m., 100.000 m.

Engagements et renseignements à M. le Secrétaire de l'Union Sportive Lievinoise, 11, rue de la République, Lille.

LES REGATES DE CAMBRAI

Lundi 14 juillet les régates organisées par l'Union Nautique de Cambrai mettront aux prises dans des courses différentes les équipes de la ville de Cambrai et de la ville de Valenciennes.

Les régates internationales de Dinant s'annoncent comme devant être particulièrement brillantes.

Les sociétés françaises inscrites à Le Sport Nautique de la Meurthe, de Nancy la Base Seine ainsi que le Club Nautique de France, de Paris. La Société Nautique de Valenciennes est également engagée. La lutte sera particulièrement intéressante en deux sens : les deux grands favoris étant le Cercle Nautique de France et l'Union Nautique de Brive.

Quant à la course en huit seniors qui constituera le clou de la journée, il serait bien difficile d'entre les deux équipes, les trois meilleurs huit belges du moment auront à se mesurer avec les deux Sociétés Parisiennes et la Société Nautique Soisnoise.

LE CONCOURS D'ALGER

Le nombre de pigeons engagés dans cet important tournoi s'élève à 5.300